

Interview croisée

Six questions aux villes de Lausanne et Sion, durement touchées cette année par de violentes intempéries.

Votre ville est-elle confrontée au remplacement ou à l'introduction d'arbres adaptés aux changements climatiques et, si oui, pouvez-vous nous expliquer brièvement les stratégies mises en place et les principaux enjeux (démarche, choix des essences, gestion de l'eau, etc.) ?

Service des Parcs et Domaines (SPADOM) et de l'Unité environnement de la ville de Lausanne : Comme toutes les villes, Lausanne se voit confrontée à l'impact du changement climatique sur ses arbres. Certaines essences majoritairement utilisées jusqu'ici pour l'arborisation des avenues (érables planes et sycomores ou tilleuls par exemple) souffrent d'étés secs et caniculaires tels que nous l'avons vécu cette année. Pour s'adapter au réchauffement climatique, les essences indigènes ou du sud de l'Europe suivantes peuvent être choisies : érable champêtre, érable à feuilles d'obier, orme, chêne sessile, chêne pubescent, chêne chevelu, etc. Les planificateurs du Service des parcs et domaines explorent les perspectives qu'offre la plantation de telles essences, surtout dans les milieux particulièrement secs. La Ville vise aussi à améliorer les conditions de plantation des arbres, élément essentiel de leur bon développement et de leur meilleure adaptation aux périodes de sécheresse. Les arbres sont arrosés durant les 3 premières années après leur plantation. Une gestion rigoureuse de l'eau passe donc par le choix d'espèces adaptées. Enfin, si l'arbre peut souffrir du réchauffement climatique, il est aussi l'un des instruments privilégiés pour lutter contre les îlots de chaleur. Lausanne s'efforce donc de choisir des arbres adaptés, de favoriser de bonnes conditions de plantation et souhaite minimiser les interventions de taille de manière à laisser se développer une canopée généreuse, afin d'accompagner les changements climatiques.

Face aux enjeux de densification du bâti et aux pressions économiques, comment parvenez-vous à impliquer les milieux immobiliers dans vos démarches liées aux changements climatiques ?

Service de l'Urbanisme et de la mobilité de la Ville de Sion, M. Lionel Tudisco, responsable du projet ACCLIMATASION : Durant trois ans, la Ville de Sion a mené un projet-pilote, sous l'égide de la Confédération. Il s'agissait d'expérimenter de quelle manière une collectivité publique pouvait agir sur les effets néfastes du réchauffement climatique, avec des moyens locaux. Baptisé ACCLIMATASION, ce projet a permis de démontrer que le fait d'apporter plus de vert et de bleu dans nos villes est non seulement une mesure efficace de résilience contre les effets des changements climatiques, mais qu'elle entraîne un effet bénéfique sur la qualité de vie des habitants en milieu urbain.

Sion a joué sur l'exemplarité, à travers des projets qui valorisaient l'existant (aménagement de l'Espace des Remparts) ou qui proposaient de nouveaux aménagements (Cours Roger-Bonvin). Cela a permis au public de mieux comprendre la démarche et de se l'approprier. Dans une logique KISS (keep it simple and sexy), le projet valorisé par la collectivité devient alors une référence, un modèle à suivre également pour les professionnels de la

construction. Il prouve qu'il est possible de réaliser « avec simplicité » des projets issus de recommandations.

Cette démarche d'exemplarité porte ses fruits. Depuis le lancement du projet pilote, nous avons pu nous apercevoir que les mentalités ont évolué dans le bon sens, engendrant un cercle de concurrence vertueuse. Certains promoteurs qui percevaient la thématique des aménagements extérieurs comme une nouvelle contrainte imposée par la Ville ont fait évoluer leur discours, dans un contexte d'apprentissage collectif. De sceptiques, ils sont aujourd'hui devenus partenaires. Ils conçoivent désormais cet élément comme une véritable plus-value à leur projet. De fait, un projet immobilier proposant des aménagements extérieurs de qualité, différenciés, avec une typologie végétale appropriée, aura plus de chance de satisfaire au désir des futurs résidents et se démarquera donc de la concurrence. Il est donc dans leur intérêt et de leur responsabilité envers les générations futures de proposer des biens en adéquation avec les desiderata du marché : vivre un bout de « campagne » en pleine ville.

Comment les propriétaires privés peuvent-ils aider les collectivités publiques dans leurs actions liées aux changements climatiques ?

Service des Parcs et Domaines (SPADOM) et de l'Unité environnement de la ville de Lausanne : Il s'agit de concrétiser les mesures et les bonnes pratiques liées aux transports (favoriser le transfert modal), à l'énergie (économiser et utiliser des énergies renouvelables) ou encore à la nature en ville d'un point de vue quantitatif, qualitatif et en termes de réseaux écologiques. Le guide de recommandations « Réseau écologique urbain »¹¹¹ publié par la Ville de Lausanne et Stratégie et développement de l'Ouest lausannois donne de nombreux conseils aux propriétaires privés pour mettre en œuvre le réseau écologique.

¹¹¹ *Ndlr : Brochure disponible aux guichets des administrations communales (gratuite pour les habitants de Lausanne et des communes avoisinantes)*

Quels outils avez-vous développé et mis à la disposition du grand public concernant les bonnes pratiques face aux changements climatiques ?

Service de l'Urbanisme et de la mobilité de la Ville de Sion, M. Lionel Tudisco, responsable du projet ACCLIMATASION : Le rapport de capitalisation du projet pilote ACCLIMATASION.

Afin de partager avec le public les enseignements du projet ACCLIMATASION, la Ville de Sion a publié ce printemps un « Guide des aménagements extérieurs ». Ce guide se compose de seize fiches de recommandations en faveur de la biodiversité et du climat. On y apprend à planter le bon végétal au bon endroit, à utiliser l'eau de manière rationnelle, à choisir les bons revêtements, à organiser son jardin ou à créer une entrée pour la circulation automobile avec le moins d'emprise possible en vue de favoriser son intégration au paysage urbain.

La Ville a également publié un rapport final sur le projet ACCLIMATASION. On y trouve une sélection d'expériences et de bonnes pratiques sur les actions entreprises sur le domaine public et privé, ainsi que les différents outils d'aménagement du territoire approuvés ou en cours de modification.

Le guide, ainsi que le rapport final, sont gratuitement à disposition du public à l'adresse : www.sion.ch/acclimatation

Que recommanderiez-vous à un particulier qui souhaite remplacer sa haie de lauriers ?

Service des Parcs et Domaines (SPADOM) et de l'Unité environnement de la ville de Lausanne : D'abord un grand merci pour contribuer à l'éradication d'une plante envahissante qui empêche la régénération de nos forêts urbaines. Nous recommandons de remplacer les haies d'espèces exotiques, peu intéressantes pour la biodiversité, par des haies composées de plusieurs espèces d'arbustes indigènes. Le choix devra se faire en tenant compte des propriétés souhaitées. Par exemple le houx (*Ilex aquifolium*), l'if (*Taxus baccata*), le lierre (*Hedera helix*) (nécessitant de pouvoir s'appuyer sur un support) gardent leurs feuilles toute l'année. Le troène (*Ligustrum vulgare*) ou le charme (*Carpinus betulus*) offrent également un bon écran visuel pendant une grande partie de l'année. Les cornouillers sanguin (*Cornus sanguinea*) et mâle (*Cornus mas*), le fusain (*Evonymus europaeus*), les viornes aubier (*Viburnum opulus*) et lantane (*Viburnum lantana*), les saules (p.ex. *Salix purpurea*), le sureau (*Sambucus nigra*), l'argousier (*Hippophae rhamnoides*), l'aubépine (*Crataegus monogyna*), les rosiers sauvages (*Rosa canina*) présentent de belles palettes de couleurs avec leurs fleurs, fruits, écorces et feuillages diversifiés et colorés. Certaines espèces comme le noisetier (*Corylus avellana*) et le sureau croissent rapidement, ce qui peut être intéressant si l'on souhaite un résultat rapide, mais nécessite d'être contenu de manière plus intensive. Enfin, prunellier (*Prunus spinosa*), aubépines, rosiers sauvages portent des épines (ce que l'on peut souhaiter ou non) mais sont particulièrement intéressants pour la faune. Outre la beauté d'une haie diversifiée, la présence d'oiseaux, de papillons, d'insectes variés viendra récompenser le choix de la nouvelle haie.

Quels arbustes d'ornement aimeriez-vous voir remplacer les arbres à papillons ?

Service de l'Urbanisme et de la mobilité de la Ville de Sion, M. Philippe Quinodoz, chef jardinier à la section Parcs et jardins : Le genre *Buddleia* comporte de nombreuses espèces et c'est dommage de s'en passer. Il y a depuis peu sur le marché des *buddleias* stériles, donc qui ne sont pas envahissants. Il faut bien se renseigner avant tout achat.

Voici quelques *buddleias* magnifiques que nous essayons avec succès :

Buddleia alternifolia

Buddleia globosa

Buddleia hybride 'Argus Velvet'

Buddleia hybride 'Argus White'

Buddleia hybride *weyeriana* 'Sungold'

Buddleia lindleyana

Buddleia 'Lochinch'

Buddleia officinalis